

Contact presse : ANAÏS MICHELET

✉ amichelet@cd-essonne.fr

☎ 06 08 10 50 84

Evry, le 16 octobre 2019

RN20 : le vrai du faux

Suite au Comité du Syndicat mixte d'études de la RN20 qui s'est tenu ce jour, le Département de l'Essonne souhaite rappeler son engagement sur ce dossier malgré les polémiques qui circulent et leurs instrumentalisation politiques.

Pour mémoire, le Syndicat RN20 présidé bénévolement par Claude Pons a pour mission d'être le maître d'ouvrage d'une partie des études, le pilote et le coordonnateur du projet de requalification urbaine et économique.

Le projet local d'un réaménagement complet de la RN20 avec la création d'un transport en commun en site propre avait été mis à l'étude au précédent mandat régional et départemental (2010-2015). Ce projet n'avait fait l'objet d'aucun accord des partenaires car il était ni viable, ni réalisable ni finançable (260 millions d'euros).

En 2015, le Département a entrepris, en responsabilité et de façon pragmatique et raisonnable, une série d'aménagements permettant d'améliorer la vitesse commerciale des bus, pour un montant total de 11M€. Lors d'une rencontre qui s'est tenue avant l'été, Ile-de-France Mobilités, par la voix de Stéphane Beaudet, a indiqué de façon transparente l'impossibilité de la réalisation d'un Transport en Commun en Site Propre.

Aujourd'hui, Ile-de-France Mobilités s'engage clairement à étudier en association avec le Département et les EPCI :

- A très court terme, le renfort de l'offre existante et l'amélioration du fonctionnement des lignes DM151 et DM153 entre Arpajon-Massy et Arpajon-Paris
- la création de lignes de bus « express », prenant en compte un périmètre RN20 élargi entre Etampes, Arpajon, la gare de Briis-sous-Forge et Evry améliorant l'interconnexion avec les infrastructures et les réseaux RER existants
- la création de parcs-relais sur le long de l'axe RN 20, avec, dans un premier temps, la possibilité d'un parc-relais au sud, à la hauteur Arpajon/Avrainville permettant de créer une possibilité d'interconnexion forte entre les lignes express étudiées

D'ores et déjà, le Département de l'Essonne a pour sa part choisi de réaliser des chantiers réalistes et financés tels que le carrefour des Echassons à Montlhéry, la réfection d'enrobés sur plusieurs communes traversées par la RN20 ou la mise en accessibilité PMR d'arrêts de bus. Tous les acteurs présents lors du comité syndical ont réaffirmé leur attachement au schéma directeur de la RN20.

« Notre territoire a malheureusement de nombreux serpents de mer en matière de déplacements. Nous avons réussi à sortir des cartons de gros projets structurants comme le Christ de Saclay ou le Ring des Ulis quand plus personne n'y croyait. Claude Pons et moi-même ne doutons pas de notre capacité collective à réussir le même tour de force sur le dossier de la RN20. Notre priorité actuellement est de faire inscrire la RN20 dans le prochain Contrat de Plan Etat-Région (CPER) et de nous organiser autour d'un Projet Partenarial d'Aménagement (PPA) permettant de mettre l'ensemble des acteurs autour de la table. Au regard des échanges que j'ai actuellement avec le Préfet de Région et Valérie Péresse, je ne doute pas de nos chances d'aboutir » explique François Durovray, Président du Département de l'Essonne.